

**Projet de délibération – Conseil d’administration – Séance du 18 septembre 2020**  
**Point XII – Approbation du lancement et de la signature de marchés publics**

**Fondements juridiques :**

- Articles L712-2 et L712-3 du code de l’éducation ;
- Code de la commande publique ;
- Délibération n°2019-40 du 24 mai 2019 portant délégation de pouvoir du Conseil d’administration à la Présidente de l’Université Lumière Lyon 2 ;
- Guide des règles d’achat applicable à l’Université Lumière Lyon 2

**Contexte de la délibération :**

Par la délibération susvisée, le Conseil d’administration a délégué à la Présidente de l’Université le pouvoir d’approuver les marchés publics et leurs avenants d’un montant n’excédant pas 500 000 € HT pour les marchés de fournitures courantes et services ;

Il est envisagé de lancer des marchés, d’un montant potentiellement supérieur aux seuils cités ci-dessus. Aussi, l’approbation préalable du Conseil d’administration est requise.

**Expression du besoin / Prestations attendues :**

**1 – Fabrication, fourniture et pose d’une nouvelle signalétique extérieure et intérieure et dépose de la signalétique existante sur les deux campus de l’université Lumière Lyon 2**

Dans le cadre des travaux de construction et de rénovation engagés pour moderniser ses campus, l’université Lumière Lyon 2 souhaite déployer une nouvelle signalétique afin de mieux accueillir les étudiants et usagers.

Pour l’aider à réaliser cette nouvelle signalétique, elle a pris l’attache d’une assistance à maîtrise d’ouvrage pour la conception d’une signalétique uniforme tant à l’extérieure qu’à l’intérieure des campus BDR et PDA.

Les missions de l’AMO visaient principalement à harmoniser et simplifier la signalétique sur l’ensemble de l’université, ce, dans le respect des réglementations en vigueur.

**Les caractéristiques essentielles du marché public sont :**

- Marché de fournitures ;
  - Procédure en accord-cadre mono-attributaire à bon de commandes ;
  - Durée : 1 an reconductible 3 fois 12 mois ;
- Il est attendu du titulaire que l’essentiel des prestations sur les deux campus soit effectué durant La période estivale 2021 entre le mois de juin et la mi-septembre ;**
- Montant du marché : marché sans minimum ni maximum. L’estimation prévisionnelle des dépenses s’élève à **1 200 000 € HT** ;

**Critères relatifs à l’attribution des marchés publics :**

<b>Critères et sous-critères</b>	<b>pondération</b>
<b>Prix des prestations</b> (sur la base du montant total HT des DQE des 2 campus)	<b>40%</b>
<b>Valeur technique</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Méthodologie/organisation des équipes administratives, atelier de fabrication, équipe de pose, SAV, pour assurer la réalisation des prestations : méthodologie depuis la réception des bons de commande à la réception des prestations (étude, fabrication, qualité des matériels, durée de garantie des pièces et main d’œuvre), déploiement et mise en œuvre des prestations, organisation mise en place pour répondre au besoin, notamment pour assurer les prestations sur les 2 sites de manière simultanée</li><li>- Importance et qualité des moyens humains dédiés aux équipes de pose</li><li>- Délai d’exécution : proposition de planning d’intervention sur les deux sites au regard des contraintes indiquées au CCTP</li></ul>	<b>50%</b> 30%  10% 10%
<b>La performance en matière de protection de l’environnement et la politique de développement durable du candidat</b>	<b>10%</b>

## 2 – Abonnements à revues et publications

Le marché actuel arrive à échéance le 31 décembre 2020.

Il a pour objet la fourniture d'abonnements à revues et publications pour tous les services, laboratoires et composantes de l'Université Lyon 2.

Ce marché sera composé de 2 lots :

- Lot 1 : Abonnements imprimés et couplés imprimés /électroniques français ou étrangers
- Lot 2 : Abonnements électroniques à des revues au titre à titre ou à des bouquets de revues électroniques français ou étrangers

Les caractéristiques essentielles du marché public sont :

- Marché de fournitures et de services ;
- Procédure en accord-cadre mono-attributaire à bon de commandes ;
- Durée : 1 an reconductible trois fois 12 mois ;
- Montant du marché : marché sans minimum ni maximum

A titre indicatif, les dépenses en euros HT de 2017 à 2019 sont les suivants :

	2017	2018	2019	TOTAL
Lot 1	159 763,26	130 527,87	99 650,82	389 941,95
Lot 2	255 367,93	147 807,97	109 260,80	512 436,7
			<b>TOTAL</b>	<b>902 378,65</b>

Critères relatifs à l'attribution des marchés publics :

Lot 1 : Abonnements imprimés et couplés imprimés /électroniques français ou étrangers

Critères et sous-critères	Pondération
<b>Critère 1 : Prix</b>	<b>60 %</b>
- Montant de la remise	15 %
- Frais de gestion (commission)	30 %
- Commande type	15 %
<b>Critère 2 : Qualité technique de l'offre</b>	<b>40 %</b>
- Gestion des abonnements	20 %
- Services proposés	15 %
- Moyens humains dédiés au marché public	5 %

Lot 2 : Abonnements électroniques à des revues au titre à titre ou à des bouquets de revues électroniques français ou étrangers

LOT 2 - Critères et sous-critères	Pondération
<b>Critère 1 : Prix</b>	<b>60 %</b>
- Montant de la remise	15 %
- Frais de gestion (commission)	30 %
- Commande type	15 %
<b>Critère 2 : Qualité technique de l'offre</b>	<b>40 %</b>
- Gestion des abonnements	25 %
- Services proposés	10 %
- Moyens humains dédiés au marché public	5 %